

12 Sports

Entretien avec le président de la Fédération gabonaise de football

Pierre Alain MOUNGUENGUI : " nous allons porter l'affaire devant les instances internationales "

Propos recueillis par Abel MIMONGO

Libreville/Gabon

Ayant jusque-là gardé le mutisme, malgré la crise née de l'élection de Serge Ahmed Mombo à la tête de la Ligue de football de l'Estuaire, et de Nsi Ella Nsi à celle du Woleu-Ntem, le président de l'instance faïtière du football gabonais ne pouvait plus continuer à observer sa réserve, eu égard à l'invalidation des élections tenues dans ces deux ligues. Mêlant colère, surprise et déception, Pierre Alain MOUNGUENGUI a résumé, dans l'entretien qu'il nous a accordé, la décision du ministère des Sports comme pouvant être "lourde de conséquence".

l'union. Monsieur le président, les élections dans les ligues de l'Estuaire et du Woleu-Ntem ont débouché sur des contestations. Jusque-là, on ne vous a pas entendu vous prononcer. Pourtant, une deuxième élection dans l'Estuaire, à l'issue de laquelle M. Mendy Koubangoye a été porté à la tête de la ligue, a eu lieu le 16 décembre dernier. Comment allez-vous gérer cette situation ?

Pierre-Alain MOUNGUENGUI : il n'y a aucune situation à gérer, parce que nous ne reconnaissons pas de ligue en dehors de celle élue le 29 juillet dernier. Il en va de même pour le Woleu-Ntem. Si la Fédération gabonaise de football n'a pas réagi à la situation qui prévaut actuellement dans ces ligues provinciales, c'est pour plusieurs raisons. Nous estimons que les ligues ont tenu leurs assemblées générales normalement. La Fédération n'avait donc pas à intervenir ou prendre des décisions contraires. Je voudrais saisir l'occasion pour rappeler les dispositions statutaires. La Fégafoot est affiliée à la Fifa. Elle est régie par des statuts qui fixent son fonctionnement et son organisation. Ces statuts, élaborés par le Comité exécutif et le Congrès, doivent être en conformité avec les dispositions de la Fifa qui doit les approuver avant leur adoption par le Congrès, l'instance suprême de la Fédération gabonaise de football. Dès lors que la Fégafoot est affiliée à Fifa,

elle est tenue au respect de ses statuts et de ceux de la Confédération africaine de football (Caf).

Il ne s'agit pas ici d'un conflit au sein de la Fédération, mais des ligues.

- Les ligues ne sont rien d'autre que des extensions de la Fifa. Chacune d'elles a son Assemblée générale, qui est son instance suprême, en plus d'être régie également par des statuts. Comme à la Fégafoot, les statuts de la ligue définissent son organisation et son fonctionnement. L'Assemblée générale est convoquée par le président de la ligue ou les 2/3 de ses membres. Cela a été le cas pour les ligues de l'Estuaire et du Woleu-Ntem. De même que dans les sept autres localités où les élections se sont déroulées. Les délégués ont été informés du lieu et de la date. Lorsqu'une assemblée se tient, le premier point à examiner est la vérification du quorum sans lequel il ne peut y avoir d'assises. Dans les deux cas, le quorum a été atteint et les élections se sont déroulées, en présence de l'ensemble des délégués. L'assemblée étant élective, il y a préalablement une communication sur l'AG, l'ouverture et la clôture des candidatures. Après l'examen des dossiers, l'élection se tient avec les candidats dont les dossiers sont conformes aux textes. Dans l'Estuaire, il y a eu des candidatures qui se sont manifestées. Et nombre d'entre elles n'ont pas été retenues. Mais, l'élection s'est déroulée avec le candidat qui remplissait les conditions. Dans le Woleu-Ntem, il y avait comme candidats, le président sortant, Nsi Ella Nsi et Gabin Nzogo Mintsas dont le dossier ne remplissait pas les conditions. Malgré tout, il a pris part au scrutin et a obtenu 1 voix. Au terme de celui-ci, il a sollicité de la commission le retrait de son dossier et de sa caution. Si l'on s'en tient aux textes, le candidat malheureux ne récupère pas sa caution. Mais, exceptionnellement, nous avons demandé à la commission de restituer à M. Nzogo Mintsas sa caution, non sans l'avoir exhorté de signer une décharge dans laquelle il reconnaissait avoir retiré à la fois son dossier et sa caution, tout en prenant l'engagement de ne pas introduire de recours.



Photo : Artiste Mousavou

Pierre-Alain MOUNGUENGUI : "L'injonction du ministère des Sports est contraire à l'esprit des statuts de la Fifa."

A l'épreuve des faits, il n'a pas tenu parole, puisqu'il a introduit un recours auprès du ministère des Sports.

- Dans la logique, les plaignants, plutôt que de s'adresser au ministère des Sports, aurait dû le faire à la Fégafoot. C'est ce que j'avais fait contre M. Moukagni Iwangou. Je ne m'étais pas adressé au ministère, mais à la Fifa. Laquelle, après l'examen du dossier, avait invalidé l'élection et mis en place un Comité de normalisation pour toiletter les textes et organiser une nouvelle élection. Eux ont choisi de s'adresser aux directions provinciales des Sports de leur localité respective; lesquelles, à leur tour, ont écrit à la direction générale des Sports. Celle-ci n'a pas cru utile de transmettre les dossiers à l'organe technique du ministère qu'est la Fégafoot, ou de renvoyer les dossiers aux ligues concernées. D'autant qu'elles disposent de voie de recours en leur sein. En lieu et place, le ministère des Sports s'est permis d'examiner les dossiers et de prendre des décisions lourdes de conséquences.

Peut-on savoir de quoi il en retourne ?

- Nous avons reçu une lettre signée du secrétaire général nous enjoignant de reprendre les élections dans les ligues indiquées. En clair, le ministère des Sports a pris la décision d'invalidiser ces deux élections. Sauf que la Féd-

ération gabonaise de football n'est pas compétente pour convoquer une assemblée générale de ligue pour l'organisation d'une élection.

Le ministère est-il, lui, compétent pour invalider ces élections ?

- Pas à ce que je sache. La direction générale des Sports, qui s'est appuyée sur les rapports de ses démembrés provinciaux, et a pris une décision qui nous a été notifiée, il est vrai, doit aller jusqu'au bout de sa logique, en confirmant ou en infirmant sa propre décision.

Doit-on s'attendre à un bras de fer si le ministère des Sports campe sur sa position ?

Moi, je pense qu'il s'agit ni plus, ni moins que d'une immixtion du politique dans un domaine où il n'a pas compétence. Je ne parle pas encore d'un bras de fer. Mais, comme vous le savez, l'injonction du ministère est contraire à l'esprit des statuts de la Fifa. L'idéal serait que nous trouvions des solutions ici. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation de porter l'affaire auprès des instances internationales, avec ce que cela comporte comme risque pour le Gabon. C'est le ministère qui a passé outre la compétence de la Fégafoot. Il lui revient de trouver les voies et moyens pour sortir de l'impasse.

Pourquoi partout ailleurs les

élections se sont déroulées sans contestation, sauf dans ces deux ligues ?

- Je ne saurais vous dire les raisons. En revanche, je peux affirmer que tout ceci relève des seules volontés des directeurs des Sports de l'Estuaire et du Woleu-Ntem. D'autant qu'il n'y a pas eu de recours porté à l'appréciation de la Fédération gabonaise de football. Mais, fort curieusement, le ministère s'est saisi d'une affaire qui n'a pas été préalablement discutée dans nos instances. Tout ce qui se passe laisse penser à l'existence d'un dessein inavoué. Et nous laissons libre cours au ministère des Sports d'aller jusqu'au bout de sa logique.

Vous vous comportez comme Ponce Pilate en vous lavant les mains. Mais, permettez moi d'insister. La Fégafoot a publié la liste des présidents des ligues à l'issue des élections, le dernier Congrès les a entérinés. Le ministère qui n'a rien à avoir avec le processus électoral décide de les invalider sans une réaction ferme de votre part, comment expliquer une telle attitude ?

- Nous ne nous lavons pas les mains. Nous mettons simplement le ministère des Sports face à ses responsabilités. Nous sommes dans un pays de droit. Au niveau de la Fégafoot, le débat est clos. Vous aurez remarqué que le championnat de la Ligue de football de l'Estuaire est déjà à sa 7e journée. Il se déroule normalement. La Ligue du Woleu-Ntem est en train de lancer ses activités. Souvenez-vous qu'en arrivant, le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports a trouvé les problèmes au sein des fédérations. Il a tenu une réunion dans un hôtel de la place, au cours de laquelle il a décidé de faire table rase de tous les conflits antérieurs. Mais, contre toute attente, la direction générale des Sports en a décidé autrement, en se situant à rebours de la vision du ministre. Puisqu'elle a fait signer au secrétaire général, qui venait de prendre ses fonctions, une lettre pour invalider les élections dans les deux ligues susmentionnées.

Pour notre part, on ne peut pas prendre une autre décision que celle du Congrès, qui a entériné les élections querellées.

Handball/En prélude à la CAN 2018

Les Panthères invitent des jeunes au match d'ouverture

S.A.M

Libreville/Gabon

L'EQUIPE nationale de handball qu'accompagnait son coach adjoint, Pablo Morel, était, le 26 décembre dernier, au chevet des jeunes pensionnaires du centre d'accueil Arc-en-ciel. Cette visite avait un double objectif : faire un léger break dans la préparation actuelle pour la 23e CAN Seniors Hommes de handball (qui se déroulera du 17 au 27 janvier prochain au Palais des

sports de Libreville), et être auprès des enfants pour leur donner le sourire en cette fin d'année 2017.

«Aujourd'hui, nous avons pris de notre temps pour venir manifester notre soutien et notre amour à nos petits frères et sœurs du centre d'accueil Arc-en-ciel», a déclaré le secrétaire général de la Fédération gabonaise de handball (Fégahand), Maurice Obiang Leflem.

Des cadeaux, des jeux et divertissements ont été offerts à ces enfants déshérités par les handballeurs internatio-



Photo : D.R

Photo de famille avec les jeunes du centre Arc-en-ciel.

naux, parfaitement en communion avec ces jeunes. Yannick Aubiang, le capi-

taine des Panthères, a souligné que les pensionnaires d'Arc-en-ciel assistent au

match d'ouverture de la CAN, le 17 janvier prochain, face au Congo.

La responsable, Sœur Julienne Eyeya, a émis le vœu que les Panthères aillent le plus loin possible dans cette compétition. Avant de remercier le Cocan HB et la Fégafoot pour avoir rendu possibles ces moments de détente de ses protégés en cette période de fête.

Situé dans la vallée Sainte-Marie, dans le 2e arrondissement de Libreville, le centre Arc-en-ciel agit pour la protection des mineurs

victimes de menaces diverses (traites des enfants, exploitation au travail, mariage forcé, etc.). Il assure l'accueil, la prise en charge et la réinsertion des garçons de 8 à 18 ans. L'hébergement est assuré pour les enfants jusqu'à 15 ans, avec une capacité de 30 places. Il dispose en son sein de services éducatif, social, santé et psychologique.

Au total, ce sont 177 enfants et adolescents (internes et externes) qui sont pensionnaires d'Arc-en-ciel.